Les énergies

Enjeux :

La production et la consommation d'énergie sont des enjeux majeurs dans un objectif de stabilisation et de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Permettant le déploiement des activités humaines modernes, la bonne utilisation des énergies est un enjeu clé pour atteindre une société sobre et durable.

Concernant l'électricité, le mix énergétique, c'est-à-dire la part qu'occupe chaque production d'électricité dans la production nationale, permet d'identifier les différentes sources d'énergies (nucléaire, charbon et gaz, renouvelable) et ainsi d'identifier si ce mix est en accord avec les engagements de réduction des gaz à effet des États. Si l'électricité produite en France est parmi les plus décarbonées d'Europe, la production nationale d'électricité représente néanmoins 10,14% des émissions en CO2 nationales en 2021 (Bilan électrique 2022, RTE). Si en France la production est en enjeu avant tout national, des initiatives locales se développent çà et là comme les Communautés d'énergies pour produire à petite échelle de l'électricité par des sources renouvelables (solaires, hydrolien, éolien).

Mais c'est surtout sur la consommation d'électricité que les acteurs de terrain auront davantage d'impact. L'enjeu de sobriété oblige nos sociétés à consommer moins et mieux : ce qui n'est pas consommé n'est pas à produire et évite une pression sur la production électrique. C'est un impératif qui s'adresse aux ménages, aux entreprises et aux institutions. Si des mesures nationales comme les chèques énergies, globalement sous-utilisés, existent, des actions se développent en quartiers prioritaires comme ailleurs. Par exemple se multiplient les aides locales à la rénovation des logements, ou encore les Eco-apparts, qui sont des appartements témoins qui servent de support à entre autres des ateliers sur la consommation d'eau ou d'énergies.

Autre énergie, les carburants dont les prix sont appelés à être toujours plus volatils, astreignent les plus précaires à réduire leurs déplacements motorisés, individuels ou collectifs. Cette « sobriété subie » et socialement profondément inégale oblige les pouvoirs publics à faire naître des solutions de déplacements pour ces publics (les vélo-écoles pour développer l'usage du vélo en ville, la tarification sociale des transports publics, les aires de covoiturage ou d'autopartage pour partager des véhicules individuels).

Cet accompagnement à une consommation plus sobre de l'énergie (déplacements, chauffages etc.) est vu par des acteurs de terrain comme un moyen intéressant et très terre-à-terre d'aborder la transition écologique. Loin de faire des habitants des quartiers prioritaires de grands émetteurs de gaz à effet de serre qui devraient faire des efforts, ces ateliers et modes de transports alternatifs à la voiture individuelle cherchent à accompagner des publics précaires, déjà sobres énergétiquement par définition, pour les aider à réduire avant tout leurs dépenses.

Outil de sensibilisation

La fresque de l'énergie est un atelier participatif accessible à tous permettant d'aborder les fondamentaux du système énergétique contemporain.

Partenaires territoriaux

- L'ADEME : ces agents déploient des actions en direction des particuliers, des collectivités et des entreprises. Elles animent par exemple le Fonds Chaleur, destiné à développer la production de chaleur à partir des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique, méthanisation...) et les réseaux de chaleur

- Les conseils régionaux : pilotes des Schémas régionaux d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), des Comités régionaux de l'énergie (CRE) chargées de favoriser la concertation sur les questions relatives à l'énergie ou encore des Programmes régionaux pour l'efficacité énergétique (PREE), outils de planification qui visent à faciliter la transition énergétique des territoires et son accompagnement, les Régions peuvent financer par ailleurs des appels à projets sur la production locale et la sobriété énergétique.

- Les observatoires régionaux de l'énergie et du climat : ces observatoires existent dans pratiquement toutes les régions dans le but d'accompagner des territoires s'engageant en faveur de la transition énergétique. En savoir plus

Accompagnements à l'action

Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME) : Le programme Slime vise à massifier le repérage, l'orientation et l'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique.

Contractualisations territoriales

- Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) : Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

- Contrat de Relance de la Transition Écologique (CRTE) : les CRTE ont pour ambitions de devenir la feuille de route des actions à mener à l'échelle (pluri) intercommunale pour répondre de manière transversale aux enjeux de cohésion du territoire et de transition écologique, et à organiser l'action publique autour d'un partenariat État-collectivités territoriales. Le Comité interministériel des villes d'Octobre 2023 a rappelé la volonté de l'Etat de voir se développer les connexions entre les CRTE et les futurs contrats de ville.

Exemples d'actions sur nos territoires :

IREV, région Haut-de-France : "Des quartiers en transition n°6, Habiter demain synthèse de la rencontre"

La rencontre a permis d'aborder les sujets du logement et de la précarité énergétique qui sont des questions centrales pour une transition écologique répondant aux enjeux de justice sociale, avec la présentation de l''action portée par Pas-de-Calais Habitat sur les communautés d'énergie (Page 11)